listes. Les révolutionnaires procédant par la violence, s'efforçant de réaliser leur rêve à coups de bombes, ne sont pas redoutables pour l'ordre de choses établi, puisque d'avance ils excusent toute répression sanglante, puisqu'ils justifient, en quelque sorte les violences d'en haut en réplique aux violences d'en bas.

Avec les libéraux, la question change d'aspect : ceux-ci veulent aller au progrès, afin d'empêcher précisément une catastrophe et les dénoncer comme des ennemis de la famille impériale, c'est aller systématiquement à l'encontre de la vérité la plus évidente.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que la Russie se trouve actuellement dans une situation des plus critiques, non pas que ses revers en Extrême-Orient puissent influer beaucoup sur sa situation mondiale en dehors de la Mandchourie, mais par le contrecoup que ces revers ont fatalement sur la politique intérieure de l'Empire. Les faits, ici, se chargent de démontrer le bien-fondé des réclamations de l'opposition.

La guerre actuelle a prouvé clairement que le régime existant met la Russie dans l'impossibilité absolue de faire face à toutes les exigences de sa politique ; qu'il fait régner sa corruption du haut en bas de l'échelle administrative ; que c'est le désordre, le gâchis, l'anarchie, le bon plaisir des fonctionnaires et des chefs qui ne songent qu'à la satisfaction de leurs ambitions et de leurs appétits personnels.

La guerre a dévoilé tout à coup un état de choses sans précédent dans l'histoire des peuples civilisés, si bien que les plus rebelles aux réformes, que les plus hostiles à un changement de régime restent épouvantés et préconisent les résolutions les plus désespérées.

Le Tsar a promis des réformes, mais ces promesses ont paru si insignifiantes, en présence de l'œuvre à accomplir, que les libéraux les plus modérés ne s'y sont pas arrêtés un instant. Ce qu'il faut, c'est couper le mal dans sa racine ; c'est aller droit au remède énergique et si l'on ne se hâte pas de faire le nécessaire dans ce sens, les plus lamentables désastres atteindront encore l'Empire russe.

On a toujours escompté en haut lieu l'indolence du peuple russe, mais la guerre a eu pour effet, par l'excès même des souffrances que ce peuple a dû endurer, de le tirer brusquement de la période d'enfance, de lui faire prendre conscience de ses droits et de ses devoirs. A l'heure présente, il n'est pas aucune force au monde qui puisse arrêter le mouvement des idées en Russie et toutes les barrières qu'on tentera d'opposer à ce courant seront fatalement brisées. Il ne servira à rien de remplacer le prince Mirsky par un ministre réactionnaire, d'organiser la répression sanglante des troubles.

Quand une idée de progrès et de justice a pu pénétrer le cerveau d'un peuple immense comme celui-ci, il va jusqu'au bout de son action.

Explosion à l'Usine à gaz de Liège

TROIS VICTIMES

Liège, 8 janvier. — Une explosion formidable a mis en émoi samedi matin, entre 5 heures et 5 heures et demie, tout le quartier de la rue des Bayards, à Liège, où est installée l'usine à gaz.

Un syphon placé dans le hall des machines s'est brisé. Une forte quantité de gaz s'est échappée par l'ouverture et a rempli en un instant la vaste salle. Le gaz s'est enflammé. L'explosion s'est produite, violente.

La détonation a été entendue au loin.

Une partie de la toiture a été enlevée.

Tous les carreaux de l'usine et des maisons voisines ont été brisés.

Trois ouvriers ont été blessés.

En voulant boucher le trou, les ouvriers Cornélis, habitant rue Fond-des-Quawes, et Becker, de Vottem, ont été brûlés à la tête, à la face et aux mains.

Ils ont pu regagner leur domicile.

L'ouvrier Bisquéret, demeurant rue Saint-Léonard, a été plus gravement atteint. Il a été projeté contre un mur et, outre des blessures à la tête, a été brûlé aux mains.

Il a reçu les soins du docteur Aversin et a pu se rendre ensuite à pied à l'hôpital de Bavière.

Congrès national ouvrier en Italie

Gênes, 8 janvier. — La séance d'ouverture du congrès des organisations économiques a eu lieu hier matin, au milieu d'un très grand enthousiasme.

Les membres du secrétariat national, les citoyens Calvini, Reina, Munaldi, Quaglino, et Premoli étaient présents. On remarquait beaucoup l'intervention du délégué de l'organisation internationale des syndicats. Cette intervention, qui se produit pour la première fois en Italie, est un indice de la grande importance de ce Congrès.

On remarque aussi la présence dans la salle des citoyens Brizioni, Cosbari, Galleani et Maynaflo, qui représentent les deux grandes organisations des ouvriers des chemins de fer : le « Rachat » et le comité d'agitation pour la réglementation du problème des chemins de fer. La participation de ces délégués est un indice très important, car on sait qu'ils demanderont au congrès d'assurer à la prochaine agitation des « cheminots » l'appui solidaire du prolétariat organisé.

Pendant qu'on procède aux formalités de la séance d'ouverture, je tâche de me renseigner sur les tendances des congressistes. C'est ainsi que je puis vous dire que les conclusions du rapport de la Bourse du travail de Milan ne sont pas identiques à celles du citoyen Calvini, qui est l'organe du secrétariat central. En effet, tandis que la Bourse du travail de Milan et ses mandataires et la citoyenne Bigler sont pour la grève générale, le député Calvini rédige un rapport très prudent. Il affirme, par exemple, qu'il faut employer l'arme de la grève avec une extrême prudence, parce que, si elle est un moyen efficace dans des circonstances exceptionnelles, elle pourrait finir par ne plus être prise au sérieux si elle devenait aussi fréquente qu'en Espagne, où elle est désormais une agitation impuissante et stérile.

Sur ces deux tendances, on engagera vraisemblablement un débat du plus haut intérêt.

Plus de cinq cent mille prolétaires organisés sont représentés au Congrès.

Le rapport du secrétariat central dont on donne lecture, apprend que les Bourses du travail et les fédérations nationales de métiers groupent 290.362 ouvriers industriels, 110.000 employés et 161.200 paysans, soit un total de 561.262 travailleurs. Les organisations qui n'adhèrent pas au mouvement de classe et qui pourtant ne sont pas représentées à Gênes groupent environ 10.000 adhérents. On ne peut, d'ailleurs, avoir le chiffre exact des membres des Sociétés ouvrières, parce qu'il n'a pas été possible de connaître les effectifs des ligues démocrates chrétiennes.

Les Bourses du travail s'élèvent à présent à soixante-dix-sept, dont quarante seulement exercent une influence réelle sur la vie ouvrière de leur région. Elles ont environ 200.000 affiliés. Il y a vingt-quatre fédérations nationales professionnelles, avec un ensemble de 205.362 membres, et les ligues de paysans comptent, comme on a vu plus haut, 161.200 adhérents. Il y a notamment la Confédération générale des employés, qui compte quatorze fédérations et cent chambres fédérales.

L'œuvre accomplie par le secrétariat central, est très considérable. Dans ces trois dernières années, ses membres ont participé à 51 congrès et à 351 meetings ; et ils ont rédigé et fait soumettre au Parlement trois projets de loi. Ils se réunirent 90 fois pour discuter des questions d'intérêt général et prirent part à toutes les agitations remarquables de la vie nationale et internationale où l'intérêt des classes laborieuses était en jeu.

La lecture de ce document produit une impression très agréable parce qu'elle prouve surtout que les hommes que le secrétariat appela il y a trois ans à diriger son action étaient bien dignes de leur mandat.

L'anniversaire de Gambetta

MM. Berteaux et Trouillot aux Jardies

Paris, 8 janvier. — La manifestation annuelle à la maison de Gambetta a eu lieu aujourd'hui. La cérémonie était présidée par M. Berteaux. Un grand nombre d'officiers, des garnisons de Paris et de Versailles, s'étaient rendus à la petite maison des Jardies.

Les membres du comité gambettiste et de la Société Gambetta se sont réunis à la gare de Ville-d'Avray où ils se sont formés en cortège et, précédés de la musique du 1er génie, se sont rendus aux Jardies.

MM. Maurice Berteaux, ministre de la guerre, et Georges Trouillot, ministre du commerce, sont arrivés à 11 h. 15 en automobile ; à leur arrivée, la musique a joué la *Marseillaise*.

Le ministre de la guerre et le ministre du commerce ont été reçus devant la maison par MM. Poirson, préfet de la Seine-et-Oise; le général Guillain, commandant la place de Versailles ; le général Dessirier, gouverneur militaire de Paris ; Delunes-Montaud, ancien ministre des travaux publics du ministère Gambetta ; Poirier, vice-président du Sénat; Etienne, vice-président de la Chambre des députés ; Decrais, ancien ministre.

Après une courte visite à la chambre où mourut Gambetta et où deux couronnes furent déposées, M. DELUNS-MONTAUD, ancien ministre du cabinet Gambetta, prit le premier la parole.

Il rappelle que Gambetta avait voulu que la République fût le gouvernement qui nous divisât le moins et que jamais ses enseignements n'auraient été plus dignes des méditations des vrais républicains.

M. Deluns-Montaud déclare que le nom de Gambetta devait être désormais synonyme d'union et de concorde, et parla, en terminant, du grand amour qu'il témoignait à l'armée.

M. THOMSON signale le cléricalisme comme l'ennemi qu'il faut toujours viser, qu'il faut abattre pour assurer la sécurité de la République.

Discours de M. Berteaux

Le ministre de la guerre prend ensuite la parole en ces termes :

Je remercie les organisateurs de cette belle et simple cérémonie, de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'appelant à la présider.

C'est là, en effet, un honneur dont je sens tout le prix, en ma double qualité de député républicain de Scheurer-Kestner et de ministre de la guerre.

Je me souviens de ce que Gambetta écrivait à l'un de ses prédécesseurs, à Albert Ley, mort trop jeune lui aussi et qui laissa dans ce département un inoubliable souvenir fait plus encore de sa bonté que de son brillant talent, à l'occasion d'un de ces banquets de Hoche qu'il présida si souvent.

« Nous avons invoqué, disait-il, les leçons et les exemples qu'offre la vie de notre grand général républicain aux heures critiques des luttes politiques ; c'est encore sous la protection de sa mémoire, de son patriotisme, de sa fidélité au droit et au devoir d'hommes libres, que nous devons placer notre meilleure fortune. Persévérez dans la vie politique de ce pieux et fortifiant anniversaire, et vous y trouverez dans l'avenir, comme dans le passé, le développement de l'esprit de concorde, d'activité, de solidarité dans tous les rangs de la nation républicaine. »

C'est le même sentiment de gratitude patriotique et de confiance dans la vertu républicaine de certains noms et de certains souvenirs, pour fortifier nos convictions et nos espérances, qui nous amène cette année encore à cette modeste maison des Jardies que la piété de quelques admirateurs et de quelques amis du maître a soustraite à des mains indifférentes ou étrangères.

Gambetta ! Ah ! je peux bien invoquer son souvenir en ma répétant à ces dernières années de l'Empire où son nom déjà retentissait comme un appel de clairon, un appel à la conscience nationale, la pressant de s'éveiller enfin pour la lutte du droit et pour l'avènement de la République.

C'était l'époque où, avec nos camarades du lycée Charlemagne, Léon Bourgeois, Jules Fabre, Rouvellard, Charles Dupuy, nous allions le soir, après la classe, voir au coin du faubourg Saint-Antoine si la Révolution annoncée ne se levait pas, et où le dimanche au quartier latin, que Gambetta animait de son verbe, de ses éclats de voix, de sa passion grandiloquente et de son action, nous nous enflammions de sa parole dont nous prolongions les échos.

Puis c'est sa renommée qui éclate et qui franchit les frontières de notre jeunesse par sa plaidoirie pour Delescluze dans le procès de la souscription Baudin. Avec sa fougueuse éloquence, terrible parfois comme un rugissement, c'est l'accusé qui se fait l'accusateur, qui prend à partie le procureur et les juges et par dessus leurs têtes, le régime lui-même, secouant du manteau impérial les abeilles d'or. Ah ! quel enthousiasme alors dans notre jeunesse ! quel enthousiasme aussi dans le pays ! Gambetta élu à Bellevile et à Marseille sur ce programme fondamental du parti républicain : les lois d'enseignement, l'impôt progressif sur le revenu, la séparation des Eglises et de l'Etat, la substitution de la nation armée aux armées de métier, sur ce plan complet de réformes qui constitue le vieux programme républicain encore inachevé à cette heure et que le gouvernement, avec le concours dévoué de la majorité républicaine, entend mener à bonne fin.

Puis, c'est la guerre. L'Empire s'effondre sous les désastres. Fondé sur la force et contre le droit, il disparaît dès qu'il perd la force et que le droit reprend ses droits. Dirai-je, après tant d'autres, ce que fut Gambetta à ces heures douloureuses ? Membre du gouvernement de la Défense nationale, on peut affirmer qu'il a identifié tout entiers et le gouvernement et la défense nationale. Délégué en province, ministre de l'intérieur et ministre de la guerre, ayant franchi les lignes prussiennes en ballon par dessus la grêle des balles ennemies, il apparaît à ce moment comme un être héroïque, incarnant le génie de la nation. Il frappe le sol de son pied, et il fait surgir des armées, il les arme, les habille, les équipe, les fournissant de chefs, les soulevant de son enthousiasme, appelant à lui les hommes de tous les partis réconciliés pour le plus admirable effort patriotique.

Un immense espoir le soutient. La capitulation de Metz, des revers successifs, au milieu desquels, comme quelques rayons de soleil d'hiver, alternent les beaux faits d'armes des d'Aurelles de Paladine, des Chanzy, des Faidherbe, ne font qu'exciter son ardeur ; rien, pas même la capitulation de Paris héroïque et affamé, ne parvient à abattre son indomptable énergie. C'est le moment où ses adversaires l'appellent de cette expression qui apparaît, après tant d'années écoulées, comme un hommage : « Fou furieux. » Fou d'amour pour la France et la République, furieusement attaché à la tâche de la lutte pour la vie et pour l'honneur, et qui lui mérita cette page de Von der Goltz :

« Si jamais notre patrie devait subir une défaite pareille à celle que la France a essuyée à Sedan, je désirerais vivement qu'il vînt un homme qui sût, comme Gambetta l'a voulu pour son pays, l'embraser de l'esprit de la résistance poussé jusqu'à ses dernières limites. »

On peut dire de Gambetta qu'il fut véritablement le Carnot de cette deuxième partie de la guerre, un Carnot à la fois plus débordant d'enthousiasme et moins bien servi par les événements. Avec la lenteur des armées du XVIIIe siècle, la Révolution eut le temps de lever, d'organiser et d'instruire la nation armée ; en 1870, avec la rapidité foudroyante des organisations modernes, Gambetta n'a pu qu'ébrancher superbement l'œuvre, qui s'est brisée, inachevée dans ses mains.

Aussi apportera-t-il désormais tout son intérêt passionné à la réorganisation de l'armée pour l'œuvre de relèvement du pays. Préoccupé, comme tous les républicains d'alors, de l'abaissement de la durée du service militaire pour l'étendre à tous, il disait qu'il était nécessaire que toute le monde passât sous le même niveau, parce que « c'est dans ce réservoir de jeunes gens alimenté par toutes les artères de la France que nous trouverons l'intelligence, la fermeté, l'esprit d'obéissance et de bravoure qui nous sont nécessaires pour encadrer les masses que nous donne la patrie ».

A l'heure où nous touchons au but, où le devoir militaire sera enfin égal pour tous, d'une égalité absolue, il nous plaît de rappeler notre grand patriote et notre grand républicain, de venir puiser dans ce pieux pèlerinage une vivifiante inspiration.

Comme lui, nous voulons préparer à ces masses successives, à cette fleur de la virilité de la nation, avec un cadre excellent de sous-officiers auxquels les avantages ne soient pas seulement promis, mais efficacement assurés, le bien-être matériel et moral qui est nécessaire à sa santé physique et à son épanouissement intellectuel.

Nous voulons que le passage sous les drapeaux devienne comme une école bienfaisante, « l'école virile de tous les citoyens », la véritable école de solidarité nationale où tous, complétant l'œuvre de l'école antérieure, prendront conscience de la grandeur de leur sacrifice, rattacheront le devoir militaire à une idée très haute de leur dignité civique, élevant et moralisant notre jeunesse, et l'animant du grand souffle qui portait aux frontières les volontaires de 1792 et qui, suivant l'image de Quinet, « respirait dans les plis du drapeau ».

Nous voulons que ces chefs, ces officiers prêts à tous les dévouements comme à la solution des problèmes techniques les plus ardus et les plus difficiles, et qui en donnent chaque jour tant de preuves, sentent qu'ils sont entourés de l'affection de la Nation et de l'entière et bienveillante confiance du gouvernement de la République.

Ecoutons Gambetta. Il a dit bien des fois que, dans un pays agité comme le nôtre, nous avions cette suprême consolation que jamais l'armée n'a été et ne sera l'instrument de *pronunciamientos* politiques ; après Gambetta rendons à notre tour à l'armée cette justice, mais exprimons aussi cette ambition : que nous rêvons pour ceux qui la dirigent mieux encore que cette proclamation nouvelle de leur loyalisme et de leur fidélité, que nous avons rêvé d'en faire les grands frères et les éducateurs complémentaires des enfants du pays, auxquels ils devront apprendre leur devoir de soldat, mais aussi leur devoir d'homme et de citoyen ; et c'est pourquoi nous considérons qu'à cette jeunesse qui vient chaque jour d'un pas plus pressé et plus joyeux à la République, il faut, dans l'intérêt du pays et de la discipline, des chefs qui, sourds aux agitations savantes des partis, s'inspirent du même amour de nos institutions qui anime la grande majorité de la nation.

Faisons-leur, pour cela, aimer la République, non par intérêt ou par contrainte, — ce qui ne donnerait que des apparences trompeuses, mais en leur montrant qu'ils sont, de notre part, l'objet de la même et sincère affection, faite de confiance et de sollicitude, que Gambetta leur portait.

Le banquet

Un banquet de cent couverts a terminé la cérémonie. M. Trouillot, ministre du commerce et M. Etienne, député, ont pris la parole au banquet.

LE SUICIDE du Député Syveton

La fin de l'instruction. — Les détournements de Syveton affirmés par M. Jules Lemaître. — Pas de crime : Un Suicide.

Paris, 8 janvier. — Nous sommes en mesure d'annoncer, dit le « Matin », que l'instruction de cette dramatique affaire Syveton qui depuis quatre semaines, tient toute une ville en haleine, touche à son terme, et que M. Boucard, n'attend plus pour la clore, que le résultat des commissions rogatoires envoyées par lui en Belgique.

Nous pouvons également annoncer que la conviction du magistrat instructeur, qui, avec une sage et impartiale ténacité, a voulu produire la lumière, est faite à cette heure, et que M. Boucard conclut au suicide du député du deuxième arrondissement de Paris.

Quelques-uns des faits qui ont amené le juge à cette conclusion sont déjà connus du public, mais l'un des principaux en est absolument ignoré : c'est la déposition de M. Jules Lemaître, membre de l'Académie française, président de la Ligue de la Patrie française faite à la date du 24 décembre dernier.

Les termes mêmes de cette déposition sont jusqu'ici demeurés secrets, et trois personnes seulement les connaissent : M. Boucard, son greffier, et Mme Syveton, qui est sortie de la confrontation la tête haute, faisant valoir que cette déposition écartait tous les soupçons qui avaient pu planer sur sa tête. Ces termes, le public a le droit de les connaître, et nous allons les lui transcrire fidèlement, en affirmant que ce qui suit est le sens rigoureusement vrai, et, pour certaines phrases, la copie absolument littérale de la déposition faite, sous la foi du serment par M. Jules Lemaître.

M. Boucard, dès que M. Jules Lemaître eut été introduit dans son cabinet, l'interrogea aussitôt sur la question de la restitution des 98.000 francs par Mme Syveton.

— Connaissiez-vous, demanda M. Boucard, l'existence de ces 98.000 francs ?

— Nullement, répondit M. Jules Lemaître ; je croyais même épuisées les sommes confiées à Syveton, à l'occasion des élections de 1902.

Divers témoins que M. Boucard a, par la suite, entendus lui ont, paraît-il, confirmé cette assertion, en faisant valoir : 1. que si, en effet, ces sommes n'avaient pas été épuisées, on les aurait, à la Patrie française, entamées aux élections subséquentes ; 2. que si M. Jules Lemaître avait eu connaissance des réserves de M. Syveton, il n'aurait pas permis que ces réserves fussent placées en rentes allemandes.

Là-dessus, M. Boucart fit remarquer à M. Jules Lemaître que le fait, par Mme Syveton, d'avoir restitué cette somme était à son honneur.

M. Jules Lemaître répondit textuellement ce qui suit :

— La démarche de Mme Syveton est, en effet, à son honneur, et je ne puis que rendre hommage à sa probité.

M. Boucard interrogea ensuite M. Jules Lemaître sur le drame lui-même. Il lui demanda ce qu'il en savait et le pria de faire connaître son sentiment. Etait-ce, selon lui, un crime ou bien un suicide ?

C'est alors que M. Jules Lemaître fit la capitale déclaration que voici, dont nous garantissons presque absolument la forme et, de manière tout à fait certaine, le fond :

— Ceux qui parlent du crime me paraissent avoir assez peu le sentiment des réalités. Ils ne comptent pas avec les espérances ni avec les ambitions de Syveton. Celui-ci rêvait d'être le chef de notre parti. Il s'en sentait la force et les moyens ; mais il avait besoin de la confiance de tous, et, lorsqu'il s'aperçut ou crut s'apercevoir que cette confiance allait sombrer, que l'hostilité des siens laissait place à toutes les dénonciations, que ses amis, ses partisans pouvaient se retourner contre lui, lui demander compte de ses entraînements, de ses besoins d'argent, il dut perdre, comme il lui arrivait quelquefois, la mesure et le sang-froid... Capable d'un grand courage, devant un danger proche et évident, Syveton était capable d'une grande crainte devant un péril vague, mystérieux, permanent, dont il s'exagérait peut-être l'importance.

A mon avis, Syveton s'est tué parce qu'il ne voulait pas déchoir. Il semble qu'il était de ces hommes auxquels l'orgueil tient lieu de vertu. »

Cette déclaration, nous le répétons, fut considérée comme des plus importantes par le juge et comme capitale par Mme Syveton, qui se retranche derrière elle pour affirmer son entière et absolue innocence.

Ajoutons que la déposition de M. Jules Lemaître, dont nous venons de donner les passages les plus lumineusement saillants, tient trois pages pleines du volumineux dossier de M. Boucard.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Washington, 8 janvier. — Les traités d'arbitrage conclus entre les Etats-Unis et la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, et la Suisse ont été publiés aujourd'hui par ordre du Sénat. Tous les traités sont autant dire identiques. Deux des clauses, les plus importantes, stipulent que les différends qui ne pourraient être réglés par des moyens diplomatiques devront être soumis au tribunal de La Haye, pourvu que ni les intérêts vitaux, l'indépendance ou l'honneur d'une des parties contractantes, ou les intérêts d'une troisième puissance ne soient en jeu.

Dans chaque cas, les hautes parties contractantes doivent conclure un accord spécial, définissant clairement la raison du différend et la tâche des arbitres.

Une femme coupée en morceaux

(Nouveaux détails.)

Paris, 8 janvier. — M. Bertillon, directeur du service anthropométrique, a accompagné ce matin M. Hamard, à la Morgue, pour prendre la photographie des débris de la victime et essayer de reconstituer le corps pour établir la taille et l'âge de la jeune femme.

Cette opération a été longue et difficile en raison de la non-concordance des débris dont les sections calcinées par le feu laissent une grande solution de continuité. Cependant, grâce à sa nouvelle méthode, M. Bertillon espère pouvoir obtenir un résultat satisfaisant.

Jusqu'à présent, la police ne possède aucune indication sérieuse sur l'identité de la victime. Les recherches faites pour découvrir les individus dont la piste a été signalée, n'ont donné aucun résultat.

Ce crime, rappelle par certains côtés le crime de la rue Botzaris et décèle chez ses auteurs une grande audace et une férocité inouïe.

Après avoir examiné avec la plus grande attention l'ossature du cadavre mystérieux, le docteur Socquet déclare à M. Flory, juge d'instruction, que le corps doit être celui d'une jeune femme de dix-huit à vingt-deux ans. Il est impossible, pour le moment, de préciser davantage.

Il apparaît à la suite de cet examen superficiel qu'on a essayé de faire brûler le corps sur un foyer puissant, puis n'ayant pas réussi, l'assassin a séparé le cadavre en plusieurs tronçons.

Pendant ces constatations, les agents de M. Hamard ne restent pas inactifs ; il font une enquête rapide aux environs. Ils apprennent que le funèbre colis a dû être déposé en cet endroit vendredi soir à la tombée de la nuit ; en effet, une femme, Mme Lobry, en passant sur la zone, a aperçu le sinistre paquet, mais elle a cru qu'il contenait le cadavre d'une chien et ne s'en est pas autrement occupée.

Les habitants des baraques voisines fournissent des indications utiles sur plusieurs individus qu'on a vu fréquemment rôder, le soir, dans ces parages, notamment sur deux hommes dont l'un, âgé d'environ quarante-cinq ans, ayant le nez busqué, les cheveux grisonnants, la moustache taillée en brosse, toujours confortablement vêtu, et portant ces temps derniers un pardessus noir et un chapeau melon, avait particulièrement attiré l'attention.

Vendredi, après-midi, cet individu fut remarqué trois fois : à une heure un quart, à deux heures et à quatre heures et demie. Il portait un paquet ayant à peu près la forme d'une valise et enveloppé dans une étoffe que l'on croit être une toile cirée, parce qu'elle était très brillante. Le paquet était maintenu par une courroie de cuir qui servait à l'homme pour le porter.

Des recherches sont faites pour découvrir cet individu.

Après les constatations, les restes de la victime ont été placés dans une boîte avec la lustrine, les linges, les vêtements et transportés à la Morgue où ils seront examinés de nouveau par le docteur Socquet.

Inondations en Angleterre

Londres, 8 janvier. — Sur les côtes anglaises, aujourd'hui, la marée montante a atteint une hauteur exceptionnelle, aussi bien sur les côtes de l'est que sur celles du sud. A Douvres, des magasins et maisons situés près du quai ont été inondés, et les steamers en partance pour Calais et Ostende ont eu de la peine à embarquer leurs passagers. L'eau a fini même par envahir les rues de la ville.

A Ramsgate, sur la côte sud-est le marché au poisson et la promenade ont été inondés.

A Yarmouth, sur la côte est, les dégâts sont importants. La marée non seulement a inondé la ville du côté de la mer, mais encore a fait déborder la rivière, de sorte que l'eau a envahi les maisons, et que nombre de gens se voient prisonniers dans les étages supérieurs. L'une des principales églises a été inondée. A midi, au moment où les eaux commençaient à se retirer, les rues présentaient un aspect vraiment vénitien, et les photographes s'empressaient de prendre autant de vues que possible avant que la ville eût repris sa physionomie ordinaire.

Dans divers autres ports anglais, on signale des incidents analogues.

Faits Divers REGIONAUX

LES SCANDALES DE NEUVILLY

Je m'engageais hier à montrer l'audace toujours croissante des moutons noirs ; ils se croient tout permis ; le réveil pour beaucoup sera cruel.

Nos bons amis Charles Proy, secrétaire du syndicat textile et Boudoux, trésorier, ont trouvé des concours qui leur permettent d'édifier en face du bagne Cayez, un atelier où l'on brodera sur tulle.

On pense bien que cette construction horripile la vieille harpie qui depuis tant d'années s'enrichissait scandaleusement de l'exploitation ouvrière : elle voit s'élever devant elle ceux-là mêmes que sa haine féroce voulait reléguer au bagne ; elle sait que chez eux des salaires normaux seront payés aux travailleurs et qu'elle ne maintiendra plus bientôt sa nave de famine. C'est la fin d'un règne, avec la honte et le mépris public.

Des lettres anonymes ont été envoyées à Charles Proy et à Boudoux, les prévenant que le feu serait mis à leur usine, sitôt que l'installation serait terminée.

Ces lettres sont à la disposition de la justice ; il ne lui sera pas difficile, si elle le veut, d'en trouver les auteurs. Le 1er janvier, une affiche était apposée sur les murs de l'église : nos camarades y étaient traités de la belle façon ; voleurs, escrocs, incendiaires, toute la lyre. Copie en est à la disposition de M. le procureur.

Pendant que notre correspondant, César Proy, en prenait connaissance, — et apparemment il avait se part des aménités dont on accablait son frère, — un ancien conseiller municipal se prit à l'invectiver. Le saint homme venait d'entendre la messe ; la grâce ne l'avait pas touché, car il se répandit avec véhémence en injures grossières à l'adresse du gouvernement et du journal le « Réveil du Nord ». Sans doute, Marianne lui a refusé l'an dernier la manne qu'elle lui accordait trop bénévolement jusque-là : l'ingrat devrait lui savoir gré toutefois, car elle n'a voulu en aucune façon inquiéter deux de ses enfants qui mangent à son ratelier. Au paroxysme de la colère, le pieux cafard reprochait à César Proy de vivre de la vente d'un « sale journal », et d'être un fainéant de pompier. Il vaut mieux, riposta Proy, vendre un journal et être sergent dans une compagnie de sapeurs-pompiers, que d'être un voleur. Le triste Basile court encore : on eut dit vraiment que la flétrissure le frappait en pleine famille !

Lundi dernier, vers 9 heures, le soir, Charles Proy, Boudoux, et un berger, Vitrant, traversaient la ruelle Georges, non loin de la maison de Basquin Emile, dit « le Forest ». Des moutons noirs étaient attablés chez l' « ami » du gendarme Pique de sinistre mémoire, nos amis ne leur furent pas plutôt signalés, qu'ils s'élancèrent vers eux en criant : « au feu ! à l'assassin ! au voleur ! » Basquin « le Forest » s'acharna contre Boudoux ; armé d'un gourdin, il le frappa à la tête, à coups redoublés, jusqu'à ce qu'il l'eut terrassé. Cette scène barbare se passait rue Légère ; plus de dix témoins en pourront témoigner. La vertueuse Cléonisse accompagnait son père ; s'emparant de la casquette de Boudoux elle se mit à crier : « Viens père, sauvons-nous, j'ai la » casquette ; nous déclarerons aux gendar- » mes que nous l'avons trouvée sur notre » toit. »

Le père comprit bien l'astuce de sa fille, elle a été à bonne école ; il courut à la gendarmerie et porta plainte contre Charles Proy, Boudoux et Vitrant, les accusant d'avoir tenté de mettre le feu chez lui.

Il est temps vraiment que l'on renvoie à Neuvilly le maréchal des logis Pique ; les « répétitions » à l'usine manquent ; il n'y a plus d'ensemble, plus de plan ; et voici que les moutons noirs parcourent les rues du village en chantant la « Carmagnole ». Mlle Cayez elle-même, en a la chair de poule : sans guide, ces gens vont tout gâter !

Les plaintes pleuvent au parquet : contre le « Forest », contre Cléonisse ; l'ardente Virago est parfois une brutale furie.

Enfin, la Justice s'est émue ; je montrerai qu'il a fallu pour cela, la croix et la bannière.

G. DESMONS.

Les voleurs de coffres-forts

A SAINT-QUENTIN

MM. Sailly et Cie, propriétaires d'une raffinerie et d'une concessierie de sucre à Tergnier, possèdent un dépôt à Saint-Quentin, 5, boulevard Gambetta. Dans le bureau de ce dépôt se trouve un immense coffre-fort pesant 720 kilogrammes, adossé au mur.

C'est ce coffre-fort que dans la nuit de mercredi à jeudi, cinq malfaiteurs sont parvenus à faire sortir de l'immeuble dont nous parlons.

Avec une pince, ils firent d'abord une pesée, sur la porte d'entrée du bureau ; le pène de la serrure sortit de la gâche, une seconde à l'endroit du verrou, et la porte tourna sur ses gonds livrant passage aux voleurs.

Ceux-ci allèrent droit au coffre-fort, qu'à coups de levier, ils amenèrent à la porte ; puis le faisant basculer sur des livres de comptabilité, ils l'amenèrent sur le trottoir.

Restait à chercher un véhicule. Dans le magasin, les voleurs trouvèrent ce qu'il leur fallait : un petit camion à bras qu'ils jugèrent capable de transporter l'énorme coffre-fort.

Mais avant tout, craignant d'être dérangés dans leurs opérations, ils barricadèrent avec des madriers la porte de communication entre le logement du concierge et le magasin. Puis ouvrant la porte toute grande, ils portèrent afin d'éviter le bruit, le petit camion jusqu'au trottoir. L'ouvrage fut fait proprement : rien n'était dérangé, ni sali ; pour faciliter le passage, portes et cloisons avaient été dépendues.

Restait à charger le coffre-fort.

Quatre des cambrioleurs basculèrent le coffre sur l'arrière du camion pendant que le cinquième maintenait le « dévers » dans les brancards, mais c'était trop lourd ; il lâcha tout, le coffre-fort retomba sur les pavés, les roues de la brouette grincèrent et le concierge, Gustave Damiens ouvrit sa fenêtre. Il était exactement 2 heures un quart du matin. Il vit cinq individus s'agitant autour de ce qu'il prit d'abord pour une voiturette de ouianger. Ceux-ci, se voyant découverts, déguerpirent d'autant plus vite qu'ils entendirent Damiens dire à sa femme : « Passe-moi mon fusil ».

On trouvera difficilement ces malfaiteurs, dont on ne possède pas le signalement, et qui certainement, n'ont pas dû faire long feu à Saint-Quentin.

Tué sous un éboulement

A BEAUQUESNE

Jeudi matin, les nommés Saint Alphonse-Désiré, 27 ans et Delamarre Auguste, ouvriers mineurs, étaient en train de boiser à 18 mètres de profondeur des galeries souterraines d'une exploitation de phosphates, appartenant à M. Grandfils et Cie, de Doullens.

Sans cause apparente, un éboulement se produisit, ensevelissant les deux ouvriers.

Les secours promptement organisés permirent de retirer trois heures après, Desamarre, qui ne portait que quelques contusions sans gravité ; mais son compagnon ne put être dégagé que sept heures après. On ne put remonter qu'un cadavre ; d'ailleurs le docteur Duchaussoy, appelé, a déclaré que Saint était mort sur le coup, d'un choc reçu à la tête. Le malheureux laisse une veuve et un enfant.

Drame dans un clapier

A PETITE-SYNTHE

Voleur de lapins tué d'un coup de fusil

Dans la nuit de vendredi à samedi, un drame s'est déroulé à Petite-Synthe, rue du Banc-Vert, au lieu dit « La Nouvelle-Calédonie ».

Un voleur de lapins qui s'était introduit dans un clapier a été tué d'un coup de fusil.

M. Hilaire Derley, âgé de 62 ans, habite avec sa femme à cet endroit une partie d'un petit bâtiment isolé ; à droite de la maison est adossé un hangar, dans lequel se trouvait une étable renfermant des chèvres et plusieurs clapiers.

Les hôtes de ces clapiers ne furent pas longtemps à exciter la convoitise des rôdeurs, car au mois d'août de l'année dernière, M. Derly reçut la visite d'audacieux filous qui lui enlevèrent deux lapins, trois poules et 14 pigeons.

Pour éviter le retour d'un pareil vol M. Derley prit des précautions. Il adapta un fil de fer à la porte du hangar. Ce fil fut relié à une sonnette qu'il plaça au-dessus de la tête de son lit ; de cette façon on ne pouvait entrer dans le hangar sans réveiller son propriétaire. En même temps ce dernier fit l'emplette à Dunkerque, d'une carabine 1874 transformée, du même modèle que celles dont se servaient jadis les soldats d'administration.

LE DRAME

Vendredi soir, les époux Derley s'étaient couchés vers 8 heures et demie. Mais bientôt le mari s'éveilla. Un petit chien dont la niche se trouve dans le jardinet qui précède la maison venait d'aboyer. M. Derley prêta l'oreille, mais bientôt tout rentrait dans le silence.

M. Derley se leva néanmoins. Un vague pressentiment lui disait qu'on en voulait à ses lapins : peut-être, était-ce l'obscurité qui le rendait plus nerveux que d'habitude. Car il fit part de ses craintes à sa femme, et il ajouta : demain j'irai acheter une veilleuse. Je veux maintenant avoir de la lumière. Puis il se recoucha et s'endormit.

Entre onze heures et minuit, la sonnette tinta tout à coup. M. Derley bondit à bas du lit, et il décrocha son fusil, pendant que sa femme cherchait des cartouches.

M. Derley ayant chargé l'arme, ouvrit brusquement la porte, et tira en l'air. Puis prenant de nouvelles cartouches, il sortit. Il aperçut alors deux individus qui prenaient la fuite. Il se dirigea vers son « coche » à lapins, dont la porte était grande ouverte. Au même moment, un individu surgit, menaçant. M. Derley abaissa son arme, et visant à hauteur des jambes, fit partir le coup. La charge de plomb fit balle et le voleur s'affaissa, le ventre ouvert. Il était mort.

M. Derley se rendit aussitôt à la gendarmerie de Saint-Pol, qui ouvrit une enquête.

La victime, qui n'a pas encore été reconnue, est un individu de 18 ans environ, imberbe, le nez fort. Il porte un pantalon de velours à côtes usagé, maintenu aux reins par une ceinture de cuir sans boucle, et un paletot de drap en mauvais état.

Dans ses poches on a retrouvé un couteau à plusieurs lames et un sac en toile probablement destiné à recevoir les lapins volés.

VICTOIRE DE RACE

On sait que le président Roosevelt aime les nègres comme des frères. Déjà, pour le plaisir de les recevoir à sa table, il a bravé l'opinion publique et presque risqué... ses couronnes. Il a d'ailleurs vaincu sur toute la ligne triomphant à la fois du préjugé et de ses adversaires politiques.

Mais cette première victoire remportée sur l'injuste mépris de ses compagnons ne lui suffisait pas. Il a voulu lui donner une consécration officielle en faisant réserver pour un nègre une place dans la hiérarchie des fonctionnaires.

Ce dîner résultat n'a pas été acquis sans peine : trois assauts furent nécessaires. Le président Roosevelt, par trois fois, avait proposé comme directeur des douanes de Charleston, dans la Caroline du Sud, un nègre, nommé Crum ; par trois fois, le Sénat avait repoussé cette nomination qui allait à l'enc